



Département des Alpes de Haute Provence
COMMUNE DE SISTERON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 18 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq
Et le dix-huit du mois de JUIN

Membres en exercice :	29
Membres présents :	24
Procurations :	4
VOTES :	25
POUR :	25
CONTRE :	/
ABSTENTIONS :	/
Date de convocation :	12/06/2025

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est rassemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. BRUNET M. TOUCHE C. GARCIN F. GALLO C. CLARES P. BOY JP. GALANTINI V. JOURDAN E. MUNS A. SCHMALTZ E. PICHON H. MORARD S. CLEMENT JL. JAFFRE S. SEBANI S. FERAUD S.

PROCURATIONS : Mme Cécilia LOUVION à Mme Nicole PELOUX
Mme Colette RODRIGUEZ à M. Jean-Pierre TEMPLIER
Mme Sylvia ODDOU à Mme Christine REYNIER
Mme Léa PAYAN à M. Daniel SPAGNOU

ABSENT EXCUSÉ : DERDICHE C.

M. Hugo PICHON est élu secrétaire de séance.

2025-05-07-SF

OBJET : SUBVENTIONS 2025 - COMITE DES FETES DU THOR

Mme JOURDAN et M. SPAGNOU, membres de cette association, ne prennent pas part au vote

VU le procès-verbal de la Commission des Finances,

Le Conseil Municipal, alloue pour l'année 2025 la subvention suivante :

N°	ORGANISME	Normale
145	COMITE DES FETES DU THOR	1 650 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Ouï cet exposé, après en avoir délibéré,
à l'unanimité par 25 voix POUR

ALLOUE les subventions 2025 proposées.

DIT que les crédits sont prévus à l'article 65748 du Budget Primitif 2025

Pour copie conforme,
Le Maire,
Daniel SPAGNOU